

FORMULAIRE DE DECLARATION MENSUELLE DE DROITS DE VOTE

Modèle à adresser en application de l'article L. 233-8 II du Code de commerce à

<p>AMF Autorités des marchés financiers Direction des Emetteurs 17, place de la bourse 75002 PARIS</p> <p>Tel : 01 53 45 62 48 Fax : 01 53 45 62 68</p>

Il est rappelé qu'en application des articles L. 233-8 II du Code de commerce et 222-12-5 du règlement général de l'AMF, les sociétés admises sur un marché réglementé doivent publier sur leur site et transmettre à l'AMF, à la fin de chaque mois, le nombre total de droits de vote et le nombre total d'actions composant le capital s'ils ont varié par rapport à ceux publiés antérieurement.

• **Coordonnées de la personne chargée de suivre le présent dossier :**

- * Nom et Prénom : KUSTER Guy
- * Tel : 01.49.11.45.00 Fax : 01.49.11.45.45

• **Société déclarante : SYSTAR**

- * Dénomination sociale : SYSTAR SA
- * Adresse du siège social : 171 Bureaux de la Colline - 92213 Saint-Cloud
- * Marché Réglementé (Eurolist) :
 - Compartiment A
 - Compartiment B
 - Compartiment C

Nombre total d'actions composant le capital de la société déclarante : 10.234.486

Nombre total de droits de vote de la société déclarante : 13.743.648

Nombre total de droits de vote de la société déclarante, calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote : 14 202 715.

Cette déclaration résulte de la variation du nombre total d'actions et/ou du nombre total de droits de vote publiés antérieurement par la société déclarante.

Lors de la précédente déclaration en date du 9 décembre 2005, le nombre total d'actions et de droits de vote étaient les suivants :

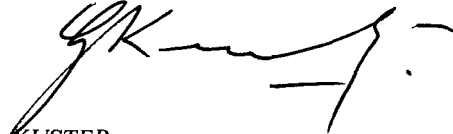
- Nombre total d'actions composant le capital de la société déclarante : 10.234.486
- Nombre total de droits de vote de la société déclarante : 13.796.120
- Nombre total de droits de vote de la société déclarante, calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote : 14.129.780

- **Présence dans les statuts d'une clause imposant une obligation de déclaration de franchissement de seuil complémentaire de celle ayant trait aux seuils légaux**

OUI (*si oui, joindre l'extrait des statuts reprenant cette clause et ensuite mettre à jour cette information*)
 NON

Fait à Saint-Cloud , le 31 octobre 2006

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Kuster', with a horizontal line extending to the right and a small flourish at the end.

Guy KUSTER
Président Directeur Général